



## Le charme de l'île de Devant enfin accessible !



Débutés en 2024, les travaux de valorisation de l'île de Devant ont permis sa renaturation et de la rendre accessible aux Conflanais. L'ouverture au public est prévue le samedi 10 mai.



Dans le cadre de son programme Conflans Demain, la Municipalité avait à cœur de valoriser l'île de Devant. En raison de son manque d'accessibilité, et bien que son nom soit connu de tous, peu de personnes avaient déjà eu l'occasion de s'y rendre et d'admirer la forêt qui la compose. Dans un souci permanent d'améliorer le cadre de vie des Conflanais, la Ville, qui était déjà propriétaire d'une partie de l'île, a donc décidé de permettre à chacun de profiter de ce site exceptionnel. La création d'un sentier pédagogique ne devant néanmoins pas être réalisée au détriment de la faune et de la flore, la Ville a également acquis les autres parcelles de l'île, soit plus de 9 000 m<sup>2</sup>, qui resteront inaccessibles à l'Homme.

### Des aménagements respectueux de l'environnement naturel

« La Municipalité accorde une grande importance aux questions environnementales et la valorisation de l'île de Devant en est le parfait exemple. En entretenant la forêt et en luttant contre la progression des espèces végétales invasives telles que le robinier, notre action élaborée avec des professionnels du milieu forestier contribue à favoriser pleinement la biodiversité de ce site exceptionnel. Quant aux aménagements créés sur une partie de l'île, ils ont eux aussi fait l'objet d'études approfondies pour veiller au bon respect des normes environnementales », déclare Charles Prélot, Adjoint au maire délégué à l'Environnement, précisant que ce travail de fond a été effectué avec le concours d'Île-de-France Nature et a reçu un avis favorable de la Commission départementale de la nature, des sites et des paysages.

### Une navette fluviale « La Conflanette » pour accéder à l'île

Parmi les aménagements, un débarcadère a vu le jour pour relier le centre-ville et l'île de Devant au moyen d'une navette. Conflans-Sainte-Honorine étant la capitale de la batellerie, l'accès à l'île via la

**VESTIGE DU BRAS FAUCON**  
PRAIRIE & CARRÉ

Le faucon crécerelle

Une douce brise souffle et fait frémir les feuilles des arbres. Un faucon crécerelle tourne en rond au-dessus de cette clairière. Il a probablement repéré ce campagnol qui, inouïeusement, grignote quelques graminées. Il échappera peut-être aux serres acérées du faucon car si les cachettes ne manquent pas. En effet, les laïches forment des végétaux denses, un refuge parfait pour les petits rongeurs.

La Laïche raide

Le Campagnol amphibie

Les Libellules fauves

La mâle

La femelle

**LA NATURE**  
**UNE ARTISTE PEINTRE**  
Retrouve ces motifs et ces couleurs

## Les moments clés du projet

- **2021** : diagnostic réalisé par un écologue
- **2022** : études naturalistes effectuées par un botaniste, un bureau d'études et un écologue
- **Août 2024** : début des travaux d'aménagement
- **Mai 2025** : ouverture au public

### DE FRUCTUEUX PARTENARIATS

Un partenariat a été élaboré entre la Ville et Île-de-France Mobilités (IDFM) qui recherchait des terrains pour compenser les effets induits du T13 sur la forêt de Saint-Germain-en-Laye. L'île de Devant a été retenue pour bénéficier d'investissements spécifiques et d'un plan de gestion sur 50 ans valorisant et préservant son patrimoine environnemental. 4 612 arbustes vont être plantés en lisière et 1 400 plants dans la parcelle, contribuant à la biodiversité du site. Une partie sera faite en boisement participatif cet automne. Par ailleurs, la Ville prévoit cette année un autre projet de boisement participatif dans le bois des Hautes-Roches.



Seine est également un excellent moyen de renforcer l'étroite relation entre la ville et le fleuve.

Sur l'île, afin de permettre aux Conflanais de cheminer à travers une partie de la forêt tout en préservant la faune et la flore, un sentier a été créé. D'une longueur totale de 1,6 kilomètres, ce cheminotier a été agrémenté de plusieurs bancs et panneaux pédagogiques pour sensibiliser le public aux enjeux de la protection environnementale tout en l'informant des espèces animales et végétales présentes sur l'île.



La valorisation de l'île de Devant a permis de redonner un nouvel usage à cet ancien bureau administratif de Shell.

### Un nichoir à chauves-souris créé dans une bâtisse en ruine

En plus de profiter d'un panorama exceptionnel sur le centre-ville avec une vue magnifique sur la tour Montjoie, l'église Saint-Maclou encore le château du Prieuré, nul doute que le public sera également marqué par la découverte de la ruine située à proximité de la berge. Cet ancien bureau administratif à l'abandon du groupe Shell, qui servait à la distribution de carburants aux bateliers, a retrouvé de sa splendeur avec la réalisation d'une fresque par l'artiste Dzia représentant, sur plusieurs pans de murs, des chauves-souris dans différentes positions. Le choix de cet animal pour sublimer cette ancienne bâtisse n'est pas anodin puisque la Municipalité a décidé d'y installer, en hauteur, des nichoirs à chauves-souris. Ces insectivores jouent effectivement un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes en limitant la prolifération des moustiques. En moyenne, chaque nuit, une chauve-souris ingère l'équivalent en poids de 3 000 moustiques. Cela en fait une alliée très précieuse dans la lutte contre le moustique tigre !

### Comment accéder à l'île de Devant

Si vous souhaitez parcourir le sentier de l'île de Devant, réservez un créneau de visite auprès de l'Office de tourisme intercommunal Terres de Seine. Vous embarquerez sur la navette baptisée « La Conflanette », qui vous déposera sur l'île et vous ramènera. Afin de préserver le site, le nombre de visiteurs présents simultanément sur l'île est limité et la période d'ouverture du site est restreinte d'avril à octobre. En raison de sa naturalité, elle n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite ni aux poussettes. Les promenades en dehors du sentier sont proscrites et les chiens, même tenus en laisse, interdits.

Ouverture au public de l'île de Devant le samedi 10 mai

Réservation gratuite [aller et retour] de la navette fluviale via l'Office de tourisme Terres de Seine : 01 30 74 60 65  
[contact@terres-de-seine.fr](mailto:contact@terres-de-seine.fr)  
[www.terres-de-seine.fr](http://www.terres-de-seine.fr)

